

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
des communes de Courcelles-les-Lens, Dourges, Evin-Malmaison,
Leforest et Noyelles-Godault

AVIS AU PUBLIC

**Enquête Publique relative au projet de modification du
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Le Plan Local d'Urbanisme du SIVOM des Communes de Courcelles-lès-Lens, Dourges, Evin-Malmaison, Leforest et Noyelles-Godault, fait l'objet d'une modification aux fins de faire évoluer le zonage, les orientations d'Aménagement et de Programmation et le règlement sur l'ensemble de son territoire.

A cet effet, Madame Chantal URBAIN a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de LILLE.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Noyelles-Godault, siège du SIVOM, et en mairies de Courcelles-les-Lens, Dourges, Evin-Malmaison et Leforest, du 12 avril au 12 mai 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier.

Madame le Commissaire Enquêteur recevra en Mairies les jours suivants :

- A la Mairie de Noyelles-Godault : Le Mardi 13 avril 2021 de 9h00 à 12h00
- A la Mairie d'Evin-Malmaison : Le Lundi 19 avril 2021 de 14h00 à 17h00
- A la Mairie de Leforest : Le Jeudi 22 avril 2021 de 14h00 à 17h00
- A la Mairie de Dourges : Le Mardi 27 avril 2021 de 14h00 à 17h00
- A la Mairie de Courcelles-les-Lens : Le Mardi 4 mai 2021 de 14h00 à 17h00
- A la Mairie de Noyelles-Godault : Le Mercredi 12 mai 2021 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé dans chaque mairie. Elles peuvent également :

- être adressées par écrit au siège du SIVOM – Mairie – 38 rue de Verdun 62950 NOYELLES GODAULT.
- Etre adressées par mail à l'adresse sivom@mairie-noyelles-godault.fr sur le site : www.ville-noyelles-godault.fr – Rubrique vie municipale/le SIVOM/enquête publique.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés à la Mairie de Noyelles-Godault, pendant un an à l'issue de l'enquête.